

5) INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

5-7) Intercommunalité

5-7-1) Schéma de mutualisation

Présentation du diagnostic par le Centre de Gestion

Décision :

Le bureau décide que le diagnostic soit présenté par Sylvain OREAL, vice-président en charge du dossier, lors du conseil communautaire de Juin.

7) FINANCES LOCALES

7-5) Subventions

7-5-1) Projet d'ouverture d'un lieu appelé « le lieu commun » à Jugon-Les-Lacs : demande de subvention

L'association « Faces de l'art » présidée par Francine MASSIE envisage d'investir l'ancienne épicerie de St Igneuc pour y créer un lieu :

- Convivial et intergénérationnel : bar associatif
- De travail pour les artistes
- D'expositions
- De dépôt-vente de produits locaux (paniers de la Rosette, pain bio ...)
- D'animations

Les membres de l'association ne souhaitent démarrer qu'après avoir rassemblé les finances nécessaires à 6 mois de fonctionnement soit 8 000 €.

La CCAH est sollicitée pour une aide au démarrage.

Décision :

Le bureau communautaire décide de verser une subvention de 500 € à l'association « Faces de l'art » pour aider au démarrage du projet.

7-5-2) Subventions 2015 aux associations communautaires – versement du solde

Lors de la séance du 16 janvier dernier, il avait décidé de verser un acompte aux associations communautaires correspondant à 50% du montant de la subvention de fonctionnement versée en 2014.

Les subventions de soutien aux emplois associatifs et la subvention d'équipement à la station sport nature avaient également été votées.

Après étude des dossiers de demande d'aide, il est proposé de voter le solde des subventions de fonctionnement 2015 aux associations communautaires en tenant compte de la décision prise lors du débat sur les orientations budgétaires de réduire globalement de 3 % nos aides à la vie associative (hors emplois).

Subventions de fonctionnement aux associations communautaires	Subventions allouées en 2014	Subventions 2015 proposées
Station Sport Nature	18 775.00	En attente
Aviron	2 288.11	2 671.10
Judo	1 669.74	1 674.70
Hunaudaye Tonic	1 516.84	961.83
Avron	731.25	881.25
Team Biker	4 597.22	4 548.90
Groupement Jeunes de Vallées	2 347.02	En attente
Groupement jeunes Hunaudaye	965.65	2 087.17
Théâtre	1 114.05	1 134.65
Danse	4 765.20	4 853.35
Association de dessin – Atelier d'Arts Céruleum	1 835.25	1 887.53
Association musicale	51 730.00	50 178.10
Maison de la Pêche	4 575.00	4 437.75
Office du Tourisme : versé 16 350 € subvention fonctionnement + 9000 € aide à l'emploi	42 700.00	41 700.00
Ferme d'Antan	1 500.00	1 455.00

Décision :

Le bureau communautaire adopte la proposition ci-dessus.

7-5-3) Subvention 2014 au Groupement Jeunes Hunaudaye

La subvention de fonctionnement de l'association du Groupement Jeunes Hunaudaye n'a pas été versée entièrement en 2014, il est proposé, au vu des éléments fournis par l'association, de verser le solde pour un montant total de 936 €.

Décision :

Le bureau communautaire adopte la proposition ci-dessus.

7-10) Divers

7-10-1) Service « Déchets ménagers » : demandes de recours gracieux

Par délibération du 21 septembre 2007, le conseil communautaire avait déterminé les modalités de traitement des demandes de recours gracieux émises par les redevables en difficulté sociale et financière.

Un dossier de demande de recours gracieux a été étudié par le CCAS de Plestan, il est aujourd'hui soumis au bureau communautaire pour décision.

Il s'agit du dossier de Madame CROUPEL-RIGOT Sabine domiciliée «Trémaudan » à Plestan, il concerne la redevance 2014 pour un montant de 144.14 €.

Le trésorier et le CCAS de Plestan, proposent, compte tenu de la situation sociale et financière de l'intéressée, de ne pas poursuivre la procédure de recouvrement et de procéder à la remise gracieuse de la somme due.

Décision :

Le bureau communautaire décide de procéder à la remise gracieuse de la dette ci-dessus.

8) DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES

8-9) Culture

8-9-1) Organisation du forum des associations 2015

L'an dernier, le comice n'ayant pas eu lieu, le forum des associations s'était tenu à la salle de tennis de Jugon-Les-Lacs.

Cette année, en l'absence de comice à nouveau, il est proposé d'organiser le forum des associations le samedi 5 septembre à la salle de sports de Plédéliac, de 9h00 à 13h00.

En effet, avec la nouvelle organisation, les familles se rendent essentiellement sur les stands des associations le matin.

Décision :

Le bureau communautaire décide d'organiser le forum des associations le samedi 5 septembre 2015 à la salle des fêtes de Plédéliac, de 9h00 à 13h00.